

Déroulement des séances de soins orthodontiques pendant la période de pandémie de Covid19

Le bon déroulement des soins orthodontiques dans un contexte de sécurité sanitaire conforme aux règles préconisées par la Fédération Française d'Orthodontie nécessite des modifications de l'organisation des cabinets orthodontiques. Un protocole très strict est à respecter afin limiter les risques de propagation du SARS-CoV-2 (COVID 19), protéger les patients ainsi que le personnel soignant.

Des mesures barrières très rigoureuses et des tensions sur l'approvisionnement en matériel de protection, peuvent contraindre le praticien à reporter certains soins. Ces mesures de protection nous obligent à allonger la durée des rendez vous et à regrouper certains types d'actes.

Déroulement des rendez vous :

- Un questionnaire médical va vous être adressé. Il sera à compléter pour le patient et pour son accompagnant. Il est impératif de le remplir et de nous le faire parvenir signé (signé par le responsable légal si le patient est mineur) la veille ou l'avant-veille du rdv. Sans ce questionnaire signé, nous ne pourrons pas vous recevoir.
- En fonction des réponses aux questionnaires votre rendez vous sera peut-être modifié.
- Si votre appareil est décollé (attache, bague ou fil de contention) : nous devons en être informés le plus tôt possible, avant le jour du rendez vous, afin de programmer le RDV dans un **créneau spécifique** et pouvoir effectuer la réparation dans les conditions d'asepsie que nécessite ce type d'acte. Si nous ne sommes pas prévenues, l'attache NE POURRA PAS être recollée ce jour là, un rdv de recollage devra être programmé dans les créneaux spécifiques, donc merci d'être attentif.
- Accompagnants : Le patient devra venir seul, ou si obligatoire, accompagné d'une seule personne (majeure) ; qui pourra être invitée à attendre en dehors du cabinet. Si des démarches administratives sont nécessaires, merci de respecter les règles spécifiques du cabinet, en

préservant les mesures barrières vis à vis du personnel d'accueil et des autres patients.

- Aucun accompagnant mineur ne pourra être accepté (nous savons que c'est compliqué et nous en sommes désolées mais c'est strictement interdit).
- Les patients adultes devront venir obligatoirement seuls.
- Le patient, comme l'accompagnant, devront porter un masque (non fourni par le cabinet).
- Si le praticien autorise l'entrée en salle de soin, l'accompagnant devra **obligatoirement** porté son masque personnel en PERMANENCE, rester assis sur la chaise accompagnant et ne rien toucher dans le cabinet.
- Dès leur arrivée, ils devront se frictionner les mains au gel hydroalcoolique, attendre en respectant les distances de sécurité.
- Une heure avant le rendez vous, le patient devra se brosser les dents chez lui pendant 2 à 3 minutes en respectant la technique de brossage apprise en début de traitement et disponible sur notre site www.orthocroix.fr ; le poste d'hygiène étant neutralisé pour des raisons sanitaires. De la même manière, l'accès aux toilettes sera également très limité.

Chaque patient et son éventuel accompagnant qui arrivera au cabinet devront suivre un protocole strict :

- Respecter l'horaire de RDV : il ne pourra pas arriver en avance ou devra attendre à l'extérieur du cabinet, en cas de retard le patient sera refusé car cela engendrera forcément la présence de plusieurs patients en salle d'attente.
- Respecter les mesures barrières et notamment la distanciation physique et respecter le marquage au sol si ce dernier est présent.
- Se nettoyer les mains avec une solution hydro alcoolique.
- Ne pas retirer son masque, le retirer une fois installé sur le fauteuil uniquement. Et le mettre dans un sachet que le patient doit amener.
- Puis attendre en salle d'attente qu'on l'appelle ou que l'on vienne le chercher (il est interdit de marcher ou d'attendre dans le couloir).

- Toucher le moins d'objets possible dans la salle d'attente
- Une fois le rendez vous terminé le patient devra remettre son masque.

MERCI DE VOTRE COOPERATION !